

PROCES VERBAL du premier Conseil d'Ecole

Du jeudi 5 novembre 2020

CONSEIL D'ECOLE réalisé à distance / support : CLASSE VIRTUELLE CNED

Présents

Représentants de La Mairie : Mme LETESSIER (Maire Adjointe Enfance et Education)

Equipe enseignante : Mme GUILLERMO, Mme FERRE, Mme BERTOÏA, Mme KOVACS, Mme DEVESA, Mme SAMPAIO

Représentants des Parents d'élèves : M. THEVENOT, Mme GUINET, Mme EHRMANN, Mme GUERIN, Mme ROUMET-PLISSIER, Mme JEREZ CAISABANDA, Mme COUDERC, Mme BONAVENTURE

Absents excusés:

M. JOUBERT (Le Maire)

Mme SALMON (Représentante des ATSEM)

Vie de l'école

1- Présentation de l'équipe éducative : l'équipe enseignante et les ATSEM, présentation des parents élus, représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole

- **6 enseignantes** :

Mme Sylvie FERRE qui est enseignante dans l'école depuis plus de 15 ans, Mme Catherine BERTOÏA, Mme Cheyenne DEVESA et Mme Sarah SAMPAIO, Professeurs des Ecoles Stagiaires à 50 % toutes les 2, Mme Emilie KOVACS, décharge de direction le mardi qui a été remplacée par Mme Ségolène BERCHER (lors de son congé maternité) et Mme Virginie GUILLERMO (enseignante et directrice)

- **Les 5 ATSEM** : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (personnel communal)
3 ATSEM à temps plein sur le temps scolaire et 2 ATSEM à mi-temps !

- Répartition des ATSEM :

Mme Isabelle LOGRE rattachée à la classe de PS

Mme Michèle SALMON rattachée à la classe des MS (de Mme DEVESA et Mme SAMPAIO).

Mme Mireille IMBERTI rattachée à la classe des MS/GS (de Mme BERTOÏA).

Mme Bernadette JOUSSAUME rattachée à la classe des GS (de Mme FERRE), le matin.

Mme Malika LEHLOU rattachée à la classe des GS (de Mme FERRE), l'après-midi.

Mme Nathalie MORICET agent dans la commune depuis plusieurs années, une aide aux tâches ménagères quelques heures par jour.

2- Compte-rendu des élections des représentants des parents d'élèves

2018- 2019

Nombre d'inscrits : 167

Nombre de votant : 94 (exprimés 83 + blancs ou nuls 11)

Soit 56,29 % de votants.

Vote par correspondance : 73/94 → 77,66 %

Vote sur place : 21/94 → 22,34 %

2019- 2020

Nombre d'inscrits : 199

Nombre de votant : 95 (exprimés 86 + blancs ou nuls 9)

Soit 47,74 % de votants.

Vote uniquement par correspondance !

2020 - 2021

Une seule liste de candidatures

Les 8 membres sur la liste du GPIM (Groupement des Parents Indépendants de Marolles) ont donc été élus (4 titulaires + 4 suppléants).

Nombre d'inscrits : 200

Nombre de votant : 106 (exprimés 99 + blancs ou nuls 7)

Soit 53 % de votants. (+ 5,26 % par rapport à l'an passé)

➔ Remontée du nombre de votants/de participants !

➔ Encore des votes nuls ...

Les parents représentants des parents d'élèves élus le 9 octobre 2020 pour cette année scolaire 2020-2021 sont : M. THEVENOT, Mme GUINET, Mme EHRMANN, Mme GUERIN pour les titulaires et, Mme ROUMET-PLISSIER, Mme JEREZ CAISABANDA, Mme COUDERC et Mme BONAVENTURE pour les suppléants.

➔ Un trombinoscope des parents élus sera affiché à l'extérieur de l'école sur lequel seront indiquées leurs coordonnées.

3- Bilan de la rentrée, effectifs des classes et répartition des élèves

3-1 - Bilan de la rentrée

- Pour les élèves

La rentrée s'est bien déroulée pour l'ensemble des élèves, MS, GS et PS, avec peu de pleurs sur la durée de la part des PS, malgré les temps d'adaptation de juin qui n'ont pas pu avoir lieu.

Quelques pleurs en MS, certainement du fait du confinement (mars 2020) à cause duquel les élèves de PS n'ont pas connu une année scolaire complète.

Mais ces pleurs ce sont vite estompés.

- Pour l'équipe éducative

Equipe de 11 personnes dont 2 nouvelles enseignantes PES / professeur des écoles stagiaires.

Rentrée plus difficile cette année, du fait des 4 classes et des contraintes liées au protocole sanitaire de la rentrée 2020 qui obligent à encore une fois à modifier les organisations :

- Horaires récréations : 1^{ère} période : ensemble / 2^{ème} période : par groupe de 2 classes (similaire au périscolaire avec un léger décalage au sein de chaque groupe afin de pouvoir effectuer le passage dans la salle d'eau – toilettes/lavage des mains)
- Passage en salle de jeux pour le créneau motricité de 3 classes le matin et une classe l'après-midi
- Passage aux toilettes / salle d'eau récurrents et longs ...
- Partage des locaux plus important : partage et utilisation de la salle de jeu en permanence
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique : structure d'escalade retirée en juin 2019 + Parcours d'EPS du jeudi : difficulté d'installation
- Partage des locaux et utilisations du matériel en commun (école/périscolaire)
- Avec des effectifs déjà élevés malgré l'ouverture de la 4^{ème} classe en septembre 2019 : départ en septembre 2020 à 26/28 par classe.

- Protocole sanitaire de la rentrée 2020

- Difficultés rencontrées
- Appréhension du protocole différemment (cantine) / coordination périscolaire / école D'où des difficultés d'emploi du temps avec 2 services le midi, dont le deuxième revient à 13h25 / 13h30 : les élèves restent donc un petit temps en récréation et les apprentissages sont donc décalés.

Cependant après concertation avec les responsables du périscolaire, il n'est pas possible de faire autrement / c'est le temps nécessaire pour la désinfection totale des lieux entre les 2 groupes.

- Protocole sanitaire de la reprise du 2 novembre 2020 : protocole renforcé
 - Consignes sur 8 pages
 - Consignes complétées par Mme PARBAILE, IEN
 - La Mairie a mis à disposition un de ses agents, Mme GASAMA, pour effectuer le nettoyage des toilettes après chaque passage ainsi que le nettoyage des points de contact (poignées de porte ...).
- Plan Vigipirate « Urgence ATTENTAT »
 - ➔ Un courrier « PROTOCOLES » à destination des parents a été donné ce jour jeudi 5 novembre 2020.
 - ➔ Un registre des entrées est à renseigner
- Rappel : Depuis la rentrée septembre 2019 : l'école maternelle est obligatoire
 - la chasse à l'absentéisme / une justification toujours par écrit de toute absence sera exigée
 - le classeur des retards est à émarger par les parents en retard / passage obligatoire par le bureau de la directrice

3-2 - Effectifs

- Total des effectifs au 3 novembre 2020 : 108
108 élèves répartis en 4 classes :
PS (Classe de Mme GUILLERMO) : 28
MS (Classe de Mme DEVESA et Mme SAMPAIO) : 26
MS/GS (Classe de Mme BERTOÏA) : 15 (MS) + 12 (GS) = 27
GS (Classe de Mme FERRE) : 27
- Moyenne de 27 / classe.

A titre informatif, à ce jour effectif prévisionnel 2021-2022 / rentrée sept 2021

- PS : 14 + 8 = 22
- MS : 28
- GS : 41
- ➔ Soit 91 élèves + 1 maintien
- ➔ L'école sera au seuil de fermeture !

Normes départementales pour la carte scolaire

Pour une école de 4 classes

Seuil de FERMETURE DE CLASSE à 90

BLOCAGE à 93

Cependant, en parallèle, les effectifs de la maternelle du parc GAILLON vont augmenter.

C'est pourquoi un projet de la modification la zone tampon de la carte scolaire va être étudié, puis voté en Conseil Municipal afin de maintenir la 4^{ème} classe dans l'école maternelle Roger VIVIER et d'alléger les effectifs de la maternelle du parc GAILLON.

4- Projet d'école / Projets de l'année 2020-2021

4-1 – Reconduction du Projet d'école 2019 – 2020

- ➔ Projet rédigé pour cette année
- ➔ Un Réajustement et une nouvelle rédaction seront effectués chaque année.

4 pôles

- PÔLE AMBITION POUR TOUS ET EXCELLENCE
Une école qui garantit l'acquisition des compétences du socle commun
- PÔLE BIEN-ÊTRE POUR TOUS : élèves, enseignants, parents et tous les autres acteurs de la communauté éducative
Une école qui offre un cadre serein, accueillant épanouissant pour vivre et apprendre ensemble
- PÔLE CULTURES ET CITOYENNETÉ RESPONSABLE
Une école qui donne accès à la culture et qui permet de développer l'esprit critique
- PÔLE ÉQUITÉ ET INCLUSION POUR TOUS ET POUR CHACUN
Une école inclusive qui accompagne le parcours scolaire de chaque enfant

4-2 - Projets et activités particulières de l'année

Liés complètement à ce nouveau projet d'école et ses pôles / axes majeurs !

• ARTS ET SCIENCES

- Semaine du goût
Une semaine du goût a été banalisée du lundi 12 octobre au vendredi 16 octobre 2020 avec dégustation de fruits de saison et de préparations culinaires pour les élèves de Mme FERRE et de Mme GUILLERMO/Mme KOVACS
Dégustation de fromages dans la classe de Mme DEVESA/Mme SAMPAIO.
Mme BERTOÏA mènera sa semaine du goût au retour des vacances de La Toussaint.
- Spectacle « L'EAUDYSSEE DE LOLA, une fable écologique », financé par la coopérative et proposé par la Compagnie Les Souffleurs d'Histoires, date à déterminer (un matin) / en amont un atelier par classe sera proposé par la compagnie / intervention sensibilisation à l'écologie et protection de la nature à travers la fabrication d'un objet avec du recyclage + apprentissage d'une petite chanson que les élèves retrouveront lors du spectacle.
- Intervention d'une plasticienne / ARTS PLASTIQUES Suni PRISCO
Une demi-journée d'atelier artistique par classe !
260 euros / classe
Utilisation des dons du GPIM pour financer une partie de ces interventions

- En partenariat avec L'auteur-illustrateur jeunesse sculpteur Alexis FERRIER

7 jours / 7 interventions pour chaque classe

7 jours d'atelier : 1 jour de conception (table ronde avec les élèves + 6 jours d'atelier sculpture

Exposition de fin d'année / vernissage : date à fixer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire !

Participation des parents lors des séances

coût : 2956 euros

➔ Projet engagé en 2019-2020 et poursuivi en 2020-2021

➔ L'équipe enseignante souhaite si Alexis FERRIER est disponible, une ou deux séances supplémentaires.

- Visite au planétarium mobile proposée par la médiathèque de Marolles.
Les élèves se sont retrouvés dans une bulle tel un observatoire. Elèves et enseignantes ont été enchantés !

• NOËL

- Spectacle de Noël

Spectacle uniquement pour l'école : spectacle proposé par le CCDM : Centre de Création et de Diffusion Musicales intitulé « Joyeux Noël Monsieur Ours »

Représentation **le jeudi 10 décembre 2020**, le matin. Entièrement financé par la mairie / budget NOËL

Cependant, suite au protocole sanitaire renforcé, 2 séances doivent être mises en place afin de respecter la distanciation entre les 2 groupes constitués dans l'école. Cela va donc engager un coût supplémentaire. Nous passerions de 751 euros à 1102 euros

- Goûter de Noël / Passage du Père-Noël : jeudi 17 décembre 2020
- Etant donné la crise sanitaire, le goûter des enfants marollais sera distribué à tous les élèves par la Mairie, vendredi 18 décembre 2020 au sein de chaque école.

• Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique :

- USEP : Pas d'adhésion cette année
Par contre l'Ecole attend un retour par rapport à l'utilisation des cotisations de 2019-2020. Pas de réponse malgré 2 appels avant les vacances et un mail envoyé pendant les vacances !
- Inscriptions de toute l'école aux jeux athlétiques de la circonscription de La Ferté Alais.
- Parcours vélo : plusieurs semaines seront banalisées dans l'année.
La première semaine du Vélo a eu lieu du 28 septembre au 2 octobre 2020 en parallèle de La semaine nationale du vélo à l'école à l'occasion du Tour de France.

→ **L'équipe enseignante interroge la Mairie :**

« Etant donné que les sorties sont interdites, peut-on utiliser le budget transport pour faire venir des intervenants, troupes ou compagnies ? »

Le budget transport pourrait être ainsi utilisé pour pallier au coût supplémentaire d'une deuxième séance pour le spectacle de Noël. La sortie se faisant au sein de l'école !

5- Organisation du temps scolaire / Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

- APC : Même organisation que les années précédentes : prise en charge des élèves pour les APC les lundis et mardis de 11h30 à 12h10 ; soit 40 minutes accés sur les objectifs du grand domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions ».
- Passage en APC sur l'année de tous les élèves de l'école.
C'est un temps privilégié avec seulement 4 élèves pour travailler le langage.
Mme FERRE prendra en charge en APC ses élèves de GS.
Mme BERTOÏA, ses élèves de MS et GS.
Mme GUILLERMO prendra en charge les MS de Mme DEVESA et de Mme SAMPAIO qui ,étant PES, ne mènent pas d'APC.

6- Règlement intérieur 2020-2021 : modifications et vote

- Modifications proposées : Ajouts en 2019 - 2020
 - Tonges interdites pour la sécurité de marche des élèves
 - Echarpes interdites (déjà existant) / Précision : snood autorisé avec un seul tour possible, soit, seuls les tours de cou seront autorisés !
- Modifications proposées : Ajouts en 2020 - 2021

Une ligne sera ajoutée concernant l'utilisation du téléphone portable par les parents venant récupérer leur enfant !

« Extinction du téléphone avant de pénétrer dans l'enceinte de l'école ».

- VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR : **Le règlement est adopté à l'unanimité.**

7- Plan Particulier de mise en Sûreté (PPMS) et exercices de sécurité

- Les exercices de sécurité : exercice PPMS :
→ Trois exercices obligatoires dans l'année

Exercice PPMS N°1 : intrusion attentat : devant être mené le 16/10/2020 mais 2 enseignantes sur 4 étant absentes, il n'était pas pertinent de conserver cette date.

→ Il a donc été mené le 3 novembre 2020 matin / mise en confinement des élèves assez rapidement !

Exercice PPMS N°2 : Confinement : à mener avant les vacances de printemps

Exercice N°3 : Intrusion attentat : à mener en juin

- Les exercices de sécurité incendie

→ Trois exercices obligatoires dans l'année

Exercice incendie N°1 : à mener avant fin novembre

Exercice incendie N°2 : à mener avant les vacances de printemps

Exercice incendie N°3 : à mener avant les vacances d'été

8- Comptes 2019-2020 de la coopérative et prévisionnel pour 2020-2021

8-1- Bilan des comptes 2019-2020

Le solde de 2019 - 2020 était au 30 juin 2020 de 6687 €.

Après avoir déduit le paiement de la cotisation à l'OCCE de l'école, les régies d'avance données à chaque classe, le SOLDE est actuellement de 6236 €.

8-2 -Prévisionnel 2020-2021

Il reste également à venir, le paiement des photographies (après avoir reversé leur achat au photographe),

Il est prévu d'utiliser cette somme pour :

- financer la venue de spectacles et ateliers comme « L'Eudysée de Lola... »
- financer l'intervention de la plasticienne
- financer notre sortie de fin d'année à La FABULOSERIE + complément car
- financer une partie de notre projet avec Alexis FERRIER
- ainsi que pour financer le matériel pour les différents projets de classe.

9- Partenariat

- Alexis FERRIER

(cf ci-dessous point Projet)

- Médiathèque/bibliothèque

- Prêt de livres au sein de l'école pour les élèves de PS (avec l'aide d'Isabelle, leur Atsem)
- Pour les MS et les GS : lecture d'une histoire par Christophe Lemaître (le responsable de médiathèque) et emprunt de livres à la médiathèque de Marolles-en-Hurepoix toutes les 6 semaines puis échange de livres dans les classes chaque semaine.

Les enseignantes insistent sur l'attention que doivent porter les parents quant à la date de retour des livres afin que tous les élèves puissent les échanger chaque semaine :

le lundi pour les PS de Mme GUILLERMO et de Mme KOVACS

le mardi pour les GS de Mme FERRE

le vendredi pour les MS de Mme DEVESA et de Mme SAMPAIO

et le mardi pour les MS et les GS de Mme BERTOÏA.

- **Partenariat avec les pompiers**

- Animation / Intervention sur thème de l'eau
- En mai
- Proposition d'Emile SIMON, parent d'élève et pompier
- Les élèves auront un petit diplôme de petit pompier !
- En fonction de la faisabilité (COVID / PLAN URGENCE ATTENTAT)

10- Actions envisagées par les parents d'élèves

- Les actions menées sur 2018-2019 ont permis aux parents élus du GPIM de remettre un don de :
 - 461,35 € grâce à la vente des torchons.
 - 180,00 € grâce à la fête des écoles
- L'ensemble de l'équipe enseignante remercie vivement les parents élus pour leur investissement et leur participation à la vie de l'école !
- Proposition des parents élus du GPIM :
 - Poursuite de la vente d'un objet personnalisé
 - Organisation de la fête des écoles en fin d'année
 - Action particulière pour les 20 ans du GPIM
- En fonction de la faisabilité (COVID / PLAN URGENCE ATTENTAT)

11- Les différents travaux et aménagements réalisés et à prévoir dans l'école

Les différents travaux et aménagements réalisés

- Changement de la base en gomme de la structure de jeux extérieure qui amortit les chutes.
- Changement des dévidoirs de serviettes en papier (début) dans la salle d'eau, à suivre dans le couloir (rapidement du fait du besoin urgent / COVID)

Les différents travaux et aménagements en cours de réalisation

- Coffrage du ballon d'eau chaude dans la salle d'eau
- Aménagement du stockage du matériel destiné au ménage dans la salle d'eau

Les différents travaux et aménagements à prévoir

- REVOIR LA LIGNE TELEPHONIQUE :
 - Coupures récurrentes / l'école n'est pas correctement joignable
 - 2 postes / 2 sonneries en parallèle / double conversations indépendantes possible
→ L'idéal serait de remettre en place les 3 postes sur la même ligne avec sonnerie simultanée et transfert des appels
- URGENT : REPARATION INTERPHONE / surtout nuit arrive ...
+ lumière supplémentaire à l'entrée pour bien voir les parents !
- Revoir les règles de sécurité / propreté liées au retrait de tous les tapis de l'école
Il est à prendre en compte le « bénéfice / risque » de ce retrait !
Depuis l'enlèvement des tapis : il y a plus d'eau (en cas de pluie) et des feuilles qui rentrent ce qui engendre un vrai danger de glissades et de chutes dans les couloirs et surtout salle d'eau ! Depuis septembre, il y a effectivement eu plusieurs chutes d'enfants et d'une adulte.
Il n'est pas possible de mettre de serpillères car c'est encore plus dangereux.
A contrario, lorsqu'il y avait les tapis, il n'y a jamais de chute liée à ces tapis !
- Installation dévidoirs serviettes en papier au niveau de chaque lavabo de classe
→ L'installation est prévue dans les semaines à venir.
- Etant donné l'ensemble des constats ci-dessus, il serait vraiment judicieux de revoir l'aménagement de la salle d'eau :
 - supprimer les urinoirs et y installer à la place des bacs pour se laver les mains

- supprimer les fontaines à eau : particulièrement pas pratiques et dangereuses, d'autant qu'elles se situent de manière centrale dans le couloir de passage entre les 2 cours de récréation.
- Réfection du sol de la salle de jeux qui s'abîme très vite et se déchire depuis la rentrée. Monsieur Le Maire avait effectivement ajouté lors du CE N°2 2019-2020 que ce sol avait plus de 20 ans et qu'il serait donc envisageable de le changer. Ces travaux n'ont pas été retenus dans le dernier budget, une concertation entre la mairie et la directrice se fera afin de prioriser les besoins pour le prochain budget.
- Réfection sols de classe et salle d'eau à terme !
 - Sols usés / joints retirés et carrelage saillants → les élèves s'ouvrent souvent la tête en tombant
- Du fait du confort et de l'isolation apportés par les volets roulants déjà installés, l'école souhaiterait la poursuite de l'installation de ces volets roulants. Monsieur Le Maire avait annoncé en 2019-2020 que la Mairie avait effectivement prévu cet investissement dans la durée. Une concertation avec La Directrice aura lieu pour statuer sur les priorités dans l'école.
- PARTAGE DES LOCAUX / SALLE DE JEUX AVEC LE PERI SCOLAIRE
 Monsieur Le Maire avait expliqué lors du CE N°1 2019-2020 que cette situation était temporaire pour un an (un tel partage de locaux) et qu'une solution serait mise en place si cela durait plus d'un an.
 Il avait annoncé courant 2020 un projet de préau afin de pallier aux problèmes d'espace au sein des deux écoles maternelles de la Commune.
 Demande émanant du périscolaire.
 La Directrice a été concertée et l'idée d'un préau ouvert ne correspond pas aux besoins de l'école.
 Un préau fermé et chauffé réparti en 2 salles serait adapté :
 - Une salle périscolaire
 - Une salle de réunion / salle des maitres / salle accueillant l'infirmière/le médecin/ le RASED .../ salle pour Equipe Educative
 Par exemple : afin de mener au mieux dans les conditions sanitaires du protocole les Equipes Educatives du vendredi 13 novembre 2020 au matin, l'école est obligée de condamner cette salle et d'annuler tous les créneaux de motricité de toutes les classes.
 C'est en effet le seul lieu possible dans l'école pour mener ces équipes éducatives ou conseil de cycle, d'école....
 L'école attend le retour de Monsieur Le Maire sur ce point.
 Mme Letessier a précisé que le projet prioritaire actuel sur la commune est l'agrandissement du centre de loisirs.
- Une demande de remplacement de l'arbre abattu dans la cour ainsi qu'un aménagement d'espaces fleuris a été faite auprès de La Mairie.
 Mme BOULANGER, premier maire adjointe, a répondu favorablement et se charge de voir les faisabilités.

- Aménagement de la réserve extérieure dans le bâtiment de la cour intérieure côté mairie avec des étagères afin de constituer une vraie réserve.
- Réalisation en menuiserie d'un grand placard de rangement sur mesure du sol au plafond, dans le couloir à la place des 2 armoires afin d'optimiser l'espace (cf école élémentaire)
- Réalisation en menuiserie d'un 2^{ème} grand placard de rangement sur mesure du sol au plafond, au fond de la salle de jeux afin d'optimiser l'espace (cf école élémentaire)
- Tracés de parcours et de jeux dans les cours de récréation.
Projet en attente... Sollicitation certaine des parents pour sa réalisation !

12- Questions des parents élus à la Mairie / à l'école

- Protocole sanitaire : Difficultés de mise en place et évolution à court terme ?
 - Structure d'accueil supplémentaire : quelle solution pour les années à venir : préau couvert, préfabriqué ... ?
- ➔ Les réponses ont été apportées ci-dessus ou sont dans l'attente d'un retour de Monsieur Le Maire en ce qui concerne notamment la possibilité d'une structure supplémentaire.

La séance est levée à 21h00.

Le prochain Conseil d'Ecole est fixé le lundi 08/03/2021.

Le dernier Conseil d'Ecole est fixé le jeudi 03/06/2021.

Mme GUILLERMO Virginie
Directrice de l'école